M. Moss.—Il y a de très grosses erreurs?—R. Ce que j'ai entendu, que ce fut le témoignage ou non, a été suffisant pour me convaincre que ce que j'avance est la

vérité, c'est-à-dire qu'on ne tenait pas compte des dispositions des devis.

M. Chrysler.—Venons-en à cela, si possible. Parlons clairement. A quelle conclusion en êtes-vous venu après avoir fait cette inspection et avoir entendu les témolgnages produits. Peut-être que vous en faites mention dans votre exposé écrit. Vous en tenez-vous à ces déclarations?-R. Je crois que cela se trouve dans le document imprimé.

Q. Alors, cela se trouve dans le passage, page 19 (pièce n° 1), des procès-verbaux du comité. Vous n'avez qu'à trouver ce passage; je sais que vous avez résumé cela

dans un certain passage?-R. (Lisant la pièce n° 1), voir page 19.

J'ai démissionné comme ingénieur en chef du chemin de fer Transcontinen tal pour les raisons exprimées dans mes deux lettres du 25 et du 26 juin 1909. adressées à la Commission. Dans ma lettre du 25 juin dernier, j'ai exposé que ma récente tournée d'inspection dans des sections des districts "B" et "F", relativement à l'arbitrage, m'avait amené à la conclusion qu'on n'avait pas tent compte du cahier des charges et méconnu mes instructions; bien au contraire, de grandes quantités de déblai qu'on aurait du classifier comme roche détachée. ou déblai ordinaire, avaient été rapportées comme roche compacte, et l'on avait classifié comme roche détachée des matières qui avaient été labourées ou grattées ou qui auraient pu l'être, et qu'on aurait du classifier comme déblai ordinaire. J'ajoutai qu'à plusieurs postes, il semblait que les ingénieurs ne s'étaient guère souciés de se conformer à mes instructions et de mesurer le roc rap porté, soit en indiquant ce roc sur des coupes, ou en mesurant les différents frag ments; il semblait au contraire qu'ils avaient simplement supposé le nombre de verges en calculant approximativement tout le déblai. De plus, dans certains cas où il avait été préparé des coupes indiquant de la roche stratifiée, les calculs étaient erronés, et il en est résulté qu'il a été rapporté un bien plus grand nombre de verges de roche compacte qu'il y en avait réellement. Il a aussi été rapporté dans plusieurs endroits des surplus de déblai; quand cela avait été causé par un abu d'explosifs cela n'aurait pas dû avoir lieu quand les matières excavées étaient inutiles. Dans ces circonstances je refusai de certifier toutes autres évaluations mensuelles dans les divisions "B" et "F", et démissionnai comme ingénieur el chef, disant que, étant donné qu'on méconnaissait généralement mes instructions j'avais perdu confiance en cette partie du personnel d'ingénieurs responsables mesurage, de la classification, de la surveillance et de l'inspection de portion considérables dans le district "B" et à l'est de la traverse Rennie, dans le district "F". que j'avais récemment visitées.

J'ai basé les avancés contenus dans ma lettre de démission, à la fois sur les faits admis par les ingénieurs des travaux, en mai et en juin 1909, dans leurs témoignages assermentés rendus en ma présence, et sur mon inspection personnelle sur le terrain. nelle sur le terrain. Lors de ma tournée d'inspection dans les district "B", et "F", j'ai trouvé beaucoup de tranchées et de sablonnières, où la classification faite par les ingénieurs était telle, que d'après mon professionnelle de près de trente années, je ne pouvais pas l'admettre. Il en a surtout été ainsi dans des tranchées où il était indiqué de la roche stra-tifiée et d'entres metières sur des canchées où il était indiqué de la roche stratifiée et d'autres matières sur des coupes transversales, mais où il n'a pas trouvé de sembleble roche stratifiée civil trouvé de semblable roche stratifiée ainsi que l'indiquaient ces profils ou coupes, sur les stations désignées par les ingénieurs travaillant sur les lieux, ou bien dans les travables en il était menifecte qu'il les tranchées où il était manifeste qu'il aurait dû être pris un plus grand nombre de coupes, afin que le mesurace de cett de coupes, afin que le mesurage de cette roche fût fait d'une manière plus exacte et plus précise. et plus précise. Dans différents endroits où il était indiqué de la roche agglomérée sur les courses un cramon de la roche agglomérée sur les coupes, un examen des matières dans les talus voisins n'indiqua pas de M. LUMSDEN.